

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18393 - 71ÈME ANNÉE

Aucune solution possible dans le système actuel

## Crise sociale à La Réunion et à Mayotte



Manifestation de l'intersyndicale le 31 mars dernier.

Grève générale à Mayotte, grève dans le BTP à La Réunion, manifestation contre la loi El-Khomri, menaces sur la sur-rémunération et la filière canne à sucre, la tension sociale monte à La Réunion et à Mayotte. 70 ans après l'abolition du statut colonial à La Réunion, le système montre toutes ces limites. Il n'a fallu que 5 ans pour que la même situation soit constatée à Mayotte.



**V**endredi dernier, le PCR a tenu une conférence de presse qui portait sur la situation sociale à La Réunion. 70 ans après l'abolition du statut colonial, plusieurs mouvements sociaux gagnent en importance alors que La Réunion est la région la plus touchée par le chômage : 180.000 demandeurs d'emploi, près de 30 % de taux de chômage. C'est comme si la France avait plus de 10 millions de chômeurs. Près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. Si la France était dans cette situation, elle compterait 30 millions de personnes dans la grande pauvreté.

La tension est une nouvelle fois montée la semaine dernière. Mercredi, le BTP est entré en grève illimitée à la suite de l'échec de plusieurs réunions portant sur les négociations salariales annuelles. Aux 3 % demandés par les syndicats, le patronat se refusait à toute augmentation. Vendredi dernier, la FRBTP a proposé 0,8 % répartis en trois augmentations dans l'année. Cela est loin de répondre aux revendications des travailleurs. Quant à la CAPEB, autre syndicat patronal qui participe aux discussions, il a décidé de se désolidariser de la pro-

position de la FRBTP, affirmant que ces membres ne peuvent pas supporter la moindre augmentation. Le BTP emploie aujourd'hui 16.000 personnes, ce secteur est paralysé.

### Quelle égalité réelle ?

Le PCR avait également évoqué les manifestations d'usagers à Saint-Denis à la suite du changement des horaires de bus. Les cars sont le seul mode de transport des plus pauvres à La Réunion. Ils se sont sentis méprisés par des décisions prises sans concertation, et qui aboutissent selon eux à la dégradation du service qu'ils paient.

Là dessus s'ajoute la protestation contre le projet de loi El-Khomri. Les licenciements facilités seront lourds de conséquences dans une île à l'économie fragile et au taux de chômage élevé.

À Mayotte, ce sera aujourd'hui le 13e jour de grève générale. Les manifestants se rassemblent derrière le mot d'ordre d'égalité réelle. Cela signifie selon eux l'extension du Code du Travail, la revalorisation des retraites, l'égalité des prestations sociales et l'alignement du ni-

veau de la sur-rémunération sur celui de La Réunion. C'est dans ce contexte que pèsent deux menaces.

### Menaces à venir

La première se concrétisera l'année prochaine et touchera directement La Réunion. C'est la fin du quota sucrier qui permet aux usines sucrières d'avoir un débouché assuré pour leurs productions. En 2017, elles seront confrontées à la concurrence mondiale. Pour résister, la filière canne-sucre demande 38 millions d'euros d'aides supplémentaires, et l'exclusion des sucres spéciaux des accords commerciaux signés par l'Union européenne avec d'autres pays. La satisfaction de ses demandes dépend de l'Union européenne, qui mène une politique commerciale qui veut se conformer aux orientations de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) : abatement des frontières et diminution des subventions censée fausser la concurrence.

La seconde touchera Mayotte et La Réunion dans quelques années : c'est la suppression de la sur-rémunération. Cette disposition figure aussi bien dans le rapport Lurel qui préfigure la future loi d'orientation qui doit être votée cette année, que dans le programme économique présenté voici 10 jours par les Républicains. Sur le fond, les deux partis politiques qui se succèdent au pouvoir en France sont d'accord, seules changent les modalités. Cela concerne à La Réunion des dizaines de milliers de familles. Si on y additionne la fin de l'abattement de 30 % de l'impôt sur le revenu, cela fera environ milliard d'euros qui seront prélevés sur les Réunionnais.

### Aucune solution

Face à cette situation, le PCR appelle à informer les Réunionnais afin qu'ils puissent s'organiser et s'unir pour rechercher des moyens de sortir de cette crise sociale. 70 ans après l'abolition du statut colonial à La Réunion, le système montre toutes ces limites car il n'a aucune solution à proposer. Il n'a fallu que 5 ans pour que la même situation soit constatée à Mayotte.

**M.M.**

## Édito

# Liberté de la presse : quelle solidarité à La Réunion ?

**L**es radios France Culture et France Inter, ainsi que les quotidiens Libération et Le Figaro ont décidé de refuser de donner une suite favorable à une invitation à couvrir le déplacement du Premier ministre en Algérie. France2 a choisi de n'envoyer aucun rédacteur. Par cette décision, ces médias disent vouloir montrer leur solidarité avec les rédactions du Monde et du Petit Journal de Canal+ qui n'ont pu obtenir de visa pour se rendre en Algérie. Mardi, Le Monde a décidé de publier en « une » la photo du président de la République d'Algérie au sujet d'un article sur le scandale des Panama Papers. Pourtant, et c'est même Le Monde qui l'écrit, le nom d'Abdelaziz Bouteflika n'apparaît pas dans les noms cités dans les 11,5 millions de fiches qui ont fuité d'un cabinet d'avocats panaméens spécialisés dans l'évasion fiscale. Le lendemain, l'ambassadeur de France à Alger avait été convoqué au ministère algérien des Affaires étrangères où il lui a été fait remarquer que des médias français menaient une campagne hostile à l'Algérie. Le Petit Journal publie des reportages qui ironisent sur l'état de santé du président de l'Algérie. En conséquence, le gouvernement algérien a fait savoir à son homologue français qu'il allait refuser de délivrer des visas à ces deux médias, en clair de ne pas les inviter.

Outre la décision de l'invitation boycott prise par France Inter, France Culture, Libération et Le Figaro, d'autres médias et organisation de presse ont fait part publiquement de leur indignation contre ce qu'ils considèrent comme une attaque

contre la liberté de la presse. L'Association de la presse ministérielle est « indignée » et dénonce un « jugement contraire aux principes d'une presse libre et indépendante ».

Pourtant, pas besoin d'aller à 10.000 kilomètres d'ici pour constater des attaques contre la liberté de la presse. À maintes reprises, « Témoignages » n'a été pas invité aux conférences de presse de la Région Réunion. Cela dure depuis 2010, date de l'arrivée de Didier Robert à la présidence de cette institution. Notre journal subit donc depuis bientôt 6 ans ce qu'a vécu Le Monde et le Petit Journal ce week-end. Force est de constater que ce traitement ne suscite pas de réaction indignées et de boycott de la Région Réunion par les autres médias de La Réunion. Quand Témoignages a dénoncé publiquement le scandale, la journaliste présentant la revue de presse du lendemain a même dit en substance que Témoignages n'aurait pas été invité à la conférence de presse annonçant l'arrêt du tram-train. L'usage du conditionnel pouvait laisser croire que nous mentionnons.

Gageons qu'avec la vague d'indignations suscitée par l'affaire du Monde et du Petit Journal, les médias réunionnais puissent montrer leur solidarité avec Témoignages victime d'attaques contre la liberté de la presse. À moins que la liberté de la presse n'ait pas la même signification que l'on soit en France ou à La Réunion.

*J.B.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Samedi à Saint-Denis et à Saint-Pierre

# Rassemblements contre la loi El-Khomri

À l'appel de l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-SAIPER-UNEF, deux rassemblements se sont tenus samedi à Saint-Denis et à Saint-Pierre pour protester contre le projet de loi El-Khomri.



Après son adoption en Conseil des ministres, le projet de loi sur la négociation collective est arrivé à l'étape parlementaire. Présenté par Myriam El-Khomri, ministre du Travail, il prévoit d'importantes modifications du Code du Travail allant dans le sens d'une plus grande vulnérabilité des salariés.

Après la réussite des manifestations du 31 mars, l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-SAIPER-UNEF appelait à maintenir la mobilisation avec deux rassemblements prévus samedi matin à Saint-Denis et samedi après-midi à Saint-Pierre.

À Saint-Denis, rendez-vous était fixé à neuf heures devant la préfecture. Près de 200 personnes se sont retrouvées sur la place Labourdonnais avant la prise de parole des différents responsables syndicaux.

### Solidarité du secteur public

Didier Lombard (CGTR) a rappelé l'importance de se mobiliser contre un texte qui constitue une nouvelle

attaque contre les droits des travailleurs, au profit des bénéficiaires des patrons. Helno Eyriey de l'UNEF a fait part de la motivation des jeunes à repousser un texte qui ouvre la voie à une précarité généralisée. La représentante de Solidaires a noté l'importance de l'union et de la mobilisation pour faire reculer le gouvernement, et refuser un texte qui remet en cause les acquis obtenus par la lutte depuis 1945. Marie-Hélène Dor (FSU) a affirmé avec force la solidarité du secteur public à la mobilisation. FO a rappelé sa position : la mobilisation jusqu'au retrait de la loi. Et même si ce texte est adopté, alors les manifestations continueront jusqu'à ce que le pouvoir recule. FO a annoncé la tenue de réunions pour préparer la prochaine mobilisation du 28 avril.

Jean-Pierre Técher (AC ! Chômage) est revenu sur la dimension historique de la lutte. Des militants sont morts ou sont allés en prison pour gagner ce que la loi El-Khomri veut retirer, a-t-il dit.

Didier Debals (SAIPER) a lui aussi apporté la solidarité du secteur public, et s'est élevé contre le mélange des genres dont il a été témoin jeudi

dernier au Conseil départemental. Il a déploré la présence d'élus politiques parmi les responsables syndicaux de cette collectivité.

Sylviane Dijoux (CGTR-BTP) a donné un aperçu de la lutte difficile menée par ses camarades dans le secteur du Bâtiment, face à un patronat qui ne veut rien lâcher. Ce ne sont pas les 0,8 % d'augmentation étalés en trois fois qui vont satisfaire les travailleurs en grève, a-t-elle souligné.

### Licenciements facilités

Véronique Hummel et Edouard Marchal du Syndicat national des journalistes (SNJ) ont rappelé que le secteur de la presse est un laboratoire du recul des droits sociaux. Avec des postes permanents qui deviennent des pigistes. Des journalistes qui sont encouragés à devenir des autoentrepreneurs et qui risquent de ne toucher que le RSA au moindre repli de l'activité. Elle a conclu en condamnant l'attitude d'annonceurs qui décident de sanctionner un journal parce qu'un article ne leur a pas plu.

En conclusion, Ivan Hoareau, secrétaire général de la CGTR, est revenu sur les effets prévisibles de la loi El-Khomri. Ce texte fait sauter la protection de la loi dans le contrat. Il permet de contourner le résultat des élections professionnelles. Il ouvre la voie à des licenciements massifs dans les entreprises de moins de 300 salariés, car il suffira d'un seul trimestre de baisse d'activité pour enclencher la possibilité d'accords dits « offensifs », c'est-à-dire des modifications dans le contrat de travail pour baisser le salaire notamment. Un travailleur qui refuse de signer un tel accord pourra être licencié, sans que cette décision puisse être jugée abusive. Et de conclure en fixant le prochain rendez-vous de la mobilisation contre la loi El-Khomri au 28 avril.

M.M.

## Résultats du concours régional

# Jenny Law-Lin lauréate réunionnaise de « Pont vers le chinois » 2016

**Vendredi 8 avril 2016, s'est tenu le concours régional annuel du « Pont vers le Chinois » organisé par l'Institut Confucius de La Réunion.**

Cette année, la belle scène de l'amphi bioclimatique de l'Université de La Réunion a vu les performances de 9 candidats au concours « Pont vers le Chinois », évalués sur leur discours en mandarin, et leur performance artistique. La remise de prix a eu lieu en présence de la consule générale de Chine et d'Air Austral qui offre à la meilleure des plus jeunes lauréats l'aller-retour pour la finale en France.

Le concours « Pont vers le chinois » est organisé par les Instituts Confucius du monde entier, la première édition a été lancée en 2002. Les meilleurs étudiants de moins de 30 ans dans les épreuves en langue et performances artistiques chinoises sont éligibles aux finales nationales. La grande finale qui a lieu en Chine en juillet réunit tous les ans des étudiants du monde entier, qui performant en direct dans le cadre de plusieurs émissions re-

transmises en direct sur les TV chinoises.

A La Réunion, c'est la version « étudiants du supérieur et adultes » du Pont vers le chinois qui est organisée par l'Institut Confucius de La Réunion (ICR). Ce vendredi 8 avril, neuf candidats sont montés sur la scène de l'amphi bioclimatique du campus de Moufia pour discourir sur « le rêve qui éclaire l'avenir », et montrer leur talent artistique dans une discipline de leur choix, le tout en mandarin. La soirée était ouverte au public pour lequel un sous-titrage en français avait été mis en place. Leurs rêves d'avenir inspirés et leurs performances artistiques très variées (poésie classique, sketch humoristique, numéro de magie, chanson de variété, danse folklorique, musique...) ont fait le régal des spectateurs.

Les notes d'un jury sinophone composé de la consule générale de

Chine Madame Guo Wei, de monsieur Live professeur et chercheur à l'université, et de monsieur Van der Ploeg enseignant et chargé de mission pour l'académie de La Réunion, ont été compilées pour établir le classement.

Cette année, la remise de prix s'est faite en présence d'Air Austral, qui cette année offre l'aller-retour La Réunion/Paris à la première lauréate de moins de 30 ans pour la finale française. L'année dernière la lauréate réunionnaise à la finale française Annabelle Rosemont avait laissé une empreinte, en revenant avec le prix du meilleur espoir féminin. Jenny Law-Lin est arrivée première du concours régional 2016. Elle est qualifiée pour la suite du concours qui aura lieu fin mai à Rouen, ce sera aussi la présélection française pour la grande finale chinoise.

## Les ministres de l'Agriculture de l'OCDE réaffirment la priorité à la concurrence libre et non faussée

Réuni les 7 et 8 avril dernier, le Comité de l'Agriculture de l'OCDE a adopté une déclaration dans laquelle il prend d'abord acte de plusieurs décisions. Les ministres de l'Agriculture notent tout d'abord que « la 10e Conférence ministérielle de l'OMC a confirmé l'importance de l'agriculture et de l'alimentation dans les relations commerciales internationales, s'est attaquée à l'une des formes d'action qui provoquent le plus de distorsions en éliminant des subventions à l'exportation, et a imposé des règles aux autres mesures relatives aux exportations, mais elle a laissé d'autres problèmes sans solution ». Il constate également que « l'Accord de Paris sur le changement climatique comporte l'ambition de limiter le réchauffement mondial très en-

deçà de 2 °C et de poursuivre l'action menée pour le contenir à 1.5 °C, tout en précisant qu'il faudrait y arriver « d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire » ». Les ministres de l'Agriculture de l'OCDE prennent également acte des nouveaux objectifs de développement durable adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2015 qui « appellent, en particulier, à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir une amélioration durable de la productivité agricole, d'ici 2030 ».

**« Fournisseurs compétitifs »**

Les politiques doivent également « concourir à un meilleur fonctionnement du système commercial multilatéral, qui sera propice à une plus forte intégration du secteur, de manière à ce que les fournisseurs compétitifs soient à même d'essayer de tirer parti des débouchés commerciaux dans des conditions équitables, transparentes, conformes aux mécanismes du marché et non discriminatoires ». Et de souligner que « cela permettra au secteur de mettre les bienfaits des échanges au service d'une croissance économique inclusive, du développement durable et de la sécurité alimentaire mondiale, tout en respectant les principes de la conduite responsable des entreprises ».

# Ot é

## La météo i di pa toultan lo kontrèr de la vérité ?

*Mi pans zot i koné lo l'ékrivin i apèl Mark Twain ? Sa té in ga la viv dann diznévyème syèk. In vré kasèr lé kui é mi pans sé li la ékri bann liv Tom Soyèr in bonpé rant nou la vi lo band désiné. An parlann son talan pou kas lé kui, ala kosa li téi di dsi la météo é moin la mark anl'èr, dann tit mon modéki.*

*Mé koméla, la météo la fine vni in n'afèr sèryé é pliské sèryé dopi ké demoun la dékouvèr lo shanjman klimatik. La météo sa i kalkil lo tan va fé domin, sak l'éte nana san t'an é plis, sak va fé d'isi la fin lo vintéinyèm syèk. Lé inportan konète bann pèryod la sésshrès, la pli, la nèz, lo zèl, la tanpèratir pars ni koné si la tanpèratir i goumant plis dé dogré nou nana traka pou avoir.*

*Donk pou kalkil tousala météo-Frans i tiliz dé sipèr kalkilatèr, dé bèl bébète l'ordinatèr. Figir azot sa lé kapab fé in milyonn milyar l'opérasyon dann in sogonn (sa i apèl in pétaflops) é la pa fini avèk sa pars d'isi 2019 son kapasité é son rapidité dann kalkil i sava goumant ankor troi foi donk troi milyonn milyar l'opérasyon dann in sogonn.*

*Biensir sa i anpèsh pa lo klima gaté, mé sa i pé pèrmète tras in plan pou sèy défann l'imanité dsi la késtyonn lo risk klimatik. Biensir nora éte pli préférab pa fé la kouyonis konm i fé dopi in bon koup de tan mé sa i pé pèrmète anou pa koz la boush rouvèr épi di n'inport de koi dsi la météo konm par ébzantp « la météo i di pa touzou lo kontrèr d'la vérité »*

**Justin**

**« Nou la pa gardien koshon ansanm » - In kozman po la rout**

Sa in kozman, mi èm pa tro. Mi marrk a-li mé franch vérité moin nana proférans pou d'ot. Pou kosa ? Dabor inn mon momon l'a aprann amoin tout métyé nana z'ot dignité é gardien koshon nana son dignité d'aprè sak mi kroi é lo métyé an li-mèm li lé bien itil. Dézyèmman, pou moin tout kalité d'moun lé frékantab provik li nana l'onèkté épi lo kouraj é sé lo ka pou in on gardien - bann métyé mi èm pa sé sak lé fé dann la mal-onèkté. A par-sa kosa lo kozman i vé dir ? li vé dir l'ot pèrsone épi ou-mèm zot lé pa abityé frékanté : la pa out dalon, la pa out z'ami, la pa out z'intime é ou i vé pa l'ot i fé konmsi. Ala lo sans lo kozman